



Avril 2019

Lettre d'Infos Éditeurs #1

Avril 2019 · Bienvenue, vous lisez le premier numéro de la Lettre d'Infos Éditeurs !

Une nouvelle lettre d'infos

Destinée aux professionnels des maisons d'édition et des revues, elle synthétise les informations qui vous concernent, de la programmation de l'Agence à la veille du secteur, des dispositifs d'aide et appels à projets aux outils et ressources. Elle couvrira les nombreux aspects du métier, les questions éditoriales et commerciales, le juridique, l'export, et tout ce qui pourra accompagner votre activité. Bonne lecture, et n'hésitez pas à nous faire part de vos avis, attentes et commentaires.

Retrouvez [Lettre d'Infos Éditeurs #1](#) en ligne

Pour vous abonner, cliquez [ici](#).

Au sommaire

Ateliers et journées pro

- Atelier "Bases de la comptabilité/Calcul de la rentabilité"
- Atelier "Transmettre sa maison d'édition"
- Rencontres interprofessionnelles du livre #4

Veille et ressources

- Sécurité sociale des auteurs : ce qui change pour les éditeurs au 1er janvier 2019
- Le prélèvement à la source, des informations utiles
- La directive du droit d'auteur
- Le secteur du livre : chiffres-clés 2017-2018

Focus

Dispositifs d'aide et appels à projets

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Aide aux revues culturelles : date limite 26 avril.
- Fonds régional d'aide à l'édition, 2e session : date limite 7 juin.

CNL

- Subventions pour la publication d'ouvrages et les grands projets, session d'octobre : date limite 10 juin.
- Subventions au développement des maisons d'édition, session de septembre : date limite 31 juillet.
- Subventions à la numérisation rétrospective, la publication et la diffusion numérique et le développement de services numériques, session de septembre : date limite 5 août.
- Prêts économiques aux entreprises d'édition, comité du 20 juin : date limite 30 mai.

Europe Créative

- Appel Traduction littéraire 2019 : date limite 4 juin.

Pour vos auteurs installés en Auvergne-Rhône-Alpes

- La Rentrée des auteurs et illustrateurs jeunesse : candidatures au plus tard 26 mai.